

Chronique de la Crèche

SAINT-VINCENT DE PAUL
QUEBEC

AUX MAGES

Jean, l'enfant de la Crèche, m'a demandé de faire parvenir aux destinataires la lettre suivante :

Québec, le 6-1-34.

Chers Mages,

Si M. l'abbé Germain ne m'avait pas appris qu'en réalité vous n'étiez point des rois, je ne sais si je me serais décidé à vous écrire ; car je n'osais point occuper de ma personne d'aussi augustes personnages ; mais d'autre part, l'intérêt extraordinaire qui vous a fait quitter votre patrie pour rechercher, guidés par une étoile, un tout frêle enfant né dans une étable, et déposé dans une mangeoire, me frappe et me fait regretter de n'avoir pas au moins vu passer votre cortège. Vous êtes si sympathiques ! si vaillants ! si persévérants ! si généreux aussi ! J'ai un véritable regret de ne vous avoir pas connus.

Une chose cependant, plus que ce regret m'intrigue. Je ne doute point que le vrai Roi qui se cachait dans la Crèche de Bethléem vous ait donné une très belle place dans son Paradis ; mais, pour des voyageurs comme vous autres, est-ce que la réduction à l'humain ne vous engourdit pas à la longue, et me trompé-je ou bien est-ce cela fait partie de votre bonheur de venir, de temps à autre sur notre planète, faire quelque course à l'étoile et à la crèche ?

Chers Mages, je ne voudrais pas être indiscret, mais n'est-ce pas vous que j'ai reconnus, maintes fois, l'an dernier, dissimulés sous les allures de bienfaiteurs des plus divers ? Que de fois j'ai cru découvrir, dans la préoccupation de trouver la Crèche, dans la curiosité de voir l'enfant de la Crèche dans la générosité des présents qu'on offrait, dans la sincère pitié que notre dénuement inspirait, des signes caractéristiques des Mages venus de l'Orient !

Vous savez que saint Jean Chrysostome est sous l'impression que vous étiez douze bien comptés. Cela expliquerait encore plus facilement la fréquence de vos apparitions. L'un de vous, au dernier jour de Noël, ne faisait-il pas la réflexion qu'à Bethléem, c'était le dénuement, qu'à ce n'était pas le dénuement ; qu'à Bethléem, une mère et un père veillaient sur leur enfant, tandis qu'ici, dans notre Crèche, le père et la mère sont absents. Ce sont là des accents de Mages. On sent quel-que chose qui compare. Votre langage vous révèle.

L'antique usage de l'Orient ne perd pas son caractère de Mages. Chers amis, vous le voyez, vos moeurs vous trahissent.

Joserais dire que même les présents se ressemblent :

Que d'or ! en effet, que de charité dorée ! pour le roi des malheureux, et surtout pour le Roi, vénéré dans le malheureux !

Que de myrrhe ! c'est-à-dire de remèdes et de soins pour le malheureux fait homme, et pour honorer la misère humaine du Verbe fait chair. Que d'encens ! que de prières ! que d'intercessions ! favorables, faisant hommage au Dieu tout-puissant de la vie et de la mort !

Vos dons d'autrefois avaient une signification symbolique : ceux d'aujourd'hui de même.

Ah ! non ! vraiment, je ne me trompe pas. C'est vous qui revenez de l'Orient ou du zénith ; vous, les bons Mages !

Dit reste, ne vois-je pas souvent, la nuit, quand je m'éveille, dans le firmament piqué de points d'or, une étoile plus brillante que les autres et que je reconnais ? oui, je le sais ; c'est elle qui, fidèle, vous guide encore dans ces pérégrinations de bienfaisance terrestre où vous honorez d'un si beau culte, à travers la misère des créatures, le splendide Créateur lui-même.

Chers Mages, puisque c'est vous, nos bienfaiteurs innombrables, veuillez agréer, en une seule fois, les mille et mille merveilles dont nous ne cessons de nous endormir à chacune de vos discrètes apparitions.

Heureusement que vous avez déjà votre récompense dans le plaisir de faire plaisir en même temps au bon Dieu et à ses pauvres !

De ces pauvres, je suis le plus dé-

Faits d'actualité

Suite de la page 3

dre que nous ayons déjà tenter d'en usurper), nous en avons aujourd'hui et de la plus belle.

Le gouvernement nommera bientôt au sénat canadien un successeur au regretté sénateur Poirier. Le candidat de la première heure tout désigné pour aller au sénat représenter la population acadienne, l'hon. Antoine-J. Léger, est un compatriote très cultivé qui a beaucoup mérité de son parti politique et des Acadiens auxquels il a toujours fait honneur.

Les circonstances sont telles, d'après une communication officielle émanant du cabinet du premier ministre Bennett, que sa nomination au sénat est très difficile à faire parce que le comté qu'il habite, Westmorland, compte déjà quatre sénateurs à la Chambre Haute du Canada.

C'est alors que le nom du docteur Albert-M. Sormany entre en lice. S'il a, en politique, moins de mérites acquis que l'honorable secrétaire-trésorier de la province, notre concitoyen a servi ses compatriotes avec un zèle et un désintéressement connus et admirés de tous. Son entrée au sénat lui donnerait un prestige que le docteur Sormany saurait utiliser uniquement au bénéfice de la race acadienne dont il est sans contredit aujourd'hui, l'un des chefs les plus dévoués.

En nommant le docteur Sormany au sénat, le gouvernement ferait justice d'une façon indiscutable à la population majoritaire des comtés de Restigouche et Madawaska qui, avec les Acadiens qui habitent le comté de Victoria, compose le groupe français le plus nombreux au Nouveau-Brunswick. Les comtés de Kent, et Westmorland, avec 41,370 Acadiens, ont leur représentant au sénat canadien ; il en est de même pour Gloucester et Northumberland, qui ont une population acadienne de 43,402 ; notre région avec ses 44,398 habitants de langue française, n'a pas eu, depuis la disparition de feu le sénateur Costigan, de représentant au sénat.

A tout événement, que le gouvernement décide comme il l'entendra, nous pouvons dire assurément que dans le nord comme dans le sud de la province nous avons de l'étoffe de haute qualité pour succéder dignement au sénateur Poirier.

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Nous attendions avec un peu d'impatience la publication du deuxième volume de "L'enseignement du français au Canada", par l'abbé Lionel Groulx. Lorsqu'un livre a pour auteur cet éminent historien canadien, on est assuré d'avance de jouir d'une lecture intéressante et instructive. Ce livre vient de paraître et sa lecture nous a procuré d'agréables heures.

Dans ce tome II de "L'enseignement français au Canada" il est question des écoles des minorités et, naturellement, la première partie du volume est consacrée à l'étude de cet important problème aux Provinces Maritimes.

M. l'abbé Groulx fait une étude très documentée de ces querelles qui ont eu lieu en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick au lendemain de la Confédération alors que les catholiques croyaient que les dispositions de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord protégeaient leurs écoles confessionnelles.

Depuis 1871 nous sommes soumis, au Nouveau-Brunswick, à la loi des "écoles communes ou publiques" qui suscita des troubles divers et des débats très importants au parlement canadien. L'auteur rappelle avec beaucoup de détails les efforts valeureux des députés Costigan et Renaud.

Pourquoi tant en dire au sujet de ce livre. Nous savons déjà que la curiosité de tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à notre question scolaire est excitée au point qu'ils voudront se procurer ce volume.

"L'enseignement français au Canada", tome II, a été édité à la Librairie Granger, de Montréal. Qu'on se le procure le plus tôt possible et qu'on le lise attentivement. C'est de l'histoire qu'on ne peut ne pas connaître.

Gaspar BOUCHER

nué ; de ce bon Dieu, je suis le plus En tout cas, soyez tranquilles ; je dépendant ; aux Mages, je rappelle le ne ferai semblant de rien mieux leur visite à la crèche sainte. Un protégé reconnaissant, Jean Delacrasche.

Etes-vous contents, chers Mages, que je vous aie devinés ? ou est-ce que cela va vous empêcher de re-

venir ? Non, n'est-ce pas ?

Par mandat spécial : V Germain, père.

Cartes d'Affaires

Avocat

F. Dodd Tweedie

Bâtisse LONG,
rue Canada

Edmundston, N.-B.

Avocat

J.-E. MICHAUD

M. L. F.

Bâtisse LONG

Edmundston, N.-B.

LIVRES

Louez les
meilleurs livres à la
**Bibliothèque
Paroissiale**

5c pour 10 jours

Salon de l'Académie

Avocat

Albert J. DIONNE

B. A.

Notaire Public

Palais de Justice

Edmundston, N.-B.

Collecteurs

Credit Guarantee

Recepteurs de

Vos Crédits en souffrance

80, rue Canada

Edmundston, N.-B.

C. P. : 734 — Tél. : 323

Fleurs Naturelles
pour toutes occasions

CAMBER

THE FLORIST

Woodstock, N. B.

Telephone No. 17-21

Toutes commandes seront expédiées avec promptitude.

Avocat

A.M. Chamberland

B. A.

Edifice : Bureau

d'Enregistrement

Rue du Pont

Edmundston, N.-B.

Médecin

Dr HONORE CYR

Médecin-Chirurgien

OCULISTE

Spécialité : Examen de la vue

et traitement de la gorge.

SAINT-BASILE, N.-B.

SPECIALISTE

Dr ALF. POWERS, L. M. C. C.

Hôpitaux de Paris et New York

SPECIALISTE

YEUX — GORGE — NEZ — ORFILLES

Bureau au No. 33, rue Canada
au-dessus de la Pharmacie Stevens
ancien bureau de feu Max-D. Cormier.

Dr A. M. SORMANY

RAYONS-X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES
DE TOUTES SORTES

Heures de bureau :

8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi
— 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.

Architectes

ARCHITECTES

BEAULE & MORISSETTE

SPECIALITES : Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAULE

A.A.P.Q. & R.I.C.A.

ALBERT MORISSETTE

B.A.A.A. A.A.P.Q. R.I.C.

21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC